

Point de presse conjoint de MM. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et Mahmoud Jibril, Premier ministre du Conseil national de transition libyen, sur la situation politique et militaire en Libye, à Paris le 24 août 2011.

LE PRÉSIDENT -- Mesdames et Messieurs, je voudrais souhaiter la bienvenue à Mahmoud JIBRIL et à sa délégation, Premier ministre de la Libye libre. C'est un grand honneur pour nous de recevoir Monsieur JIBRIL qui faisait partie de ces téméraires de l'époque qui croyaient que la démocratie était possible aussi pour les Libyens. C'est un grand honneur pour Alain JUPPE, ministre des Affaires étrangères, comme pour moi-même que la France ait choisi, dès le mois de mars dernier, de faire confiance au Premier ministre JIBRIL et au CNT. Je voudrais dire aujourd'hui que cette confiance a été bien engagée et que le Premier ministre, comme chaque fois qu'il est venu et comme tous ceux qui travaillent avec lui, nous les avons écoutés, nous avons dialogué et il s'est avéré que c'est un homme courageux et un homme de parole.

Sur cette question de la Libye, il est ainsi, me semble-t-il, mis à bas deux idées fausses. La première, c'est qu'il existerait certains peuples dans le monde qui n'auraient pas le droit à la démocratie, au nom d'une conception de la stabilité du monde qui a fait que, nous aussi en Europe, nous avons connu ces périodes où l'on considérait que la démocratie, c'était nécessaire à l'Ouest de l'Europe et puis c'était moins urgent à l'Est. Le courage du peuple libyen, cette ténacité à démontrer au monde que tous les peuples aspiraient à la liberté et à la démocratie.

Une deuxième idée fautive, c'est la très bonne nouvelle de ce qui se passe, c'est que l'Orient et l'Occident ne sont pas condamnés à s'affronter, que les peuples d'Europe et les peuples arabes ne sont pas condamnés au malentendu et à l'incompréhension. La France a choisi d'être aux côtés du peuple arabe, aux côtés de la rue arabe lorsqu'elle demande la liberté et la démocratie. Je voudrais également dire toute ma reconnaissance, Monsieur le Premier ministre, au ministre des Affaires étrangères français qui s'est battu avec beaucoup de talent dans une fameuse nuit au Conseil de sécurité pour obtenir l'autorisation, la légitimité internationale de l'intervention.

Je voudrais également dire combien la France a été heureuse de travailler, main dans la main, avec ses amis et ses partenaires britanniques, et notamment avec David CAMERON qui a été, dans ces cinq derniers mois, un ami et un partenaire fiable, courageux et partageant pleinement nos analyses.

Je voudrais associer aussi l'Emir du Qatar, nos amis les Emirats arabes unis qui ont joué un rôle essentiel car ils ont montré que la coalition pour aider la Libye, ce n'était pas simplement une coalition occidentale, que c'étaient de toutes les régions du monde, qu'on voulait aider la Libye à se libérer des chaînes qui pesaient sur elle depuis quarante et un ans.

Et, bien sûr, je voudrais dire à tous nos alliés de la coalition, et notamment à l'OTAN, combien nous avons été heureux d'être à leurs côtés, ce qui me permet de dire que, la réintégration de la France dans les principaux comités de l'OTAN n'a en rien affaibli l'indépendance de la France, bien au contraire, puisque la France a été aux premières lignes naturellement durant les opérations militaires.

Je voudrais également vous dire, Monsieur le Premier ministre, de la part du peuple français,

l'admiration pour les habitants de Benghazi et quand les avions français ont été, le fameux samedi du mois de mars, dans le ciel de Benghazi, et qu'ils ont évité ce que M. KADHAFI promettait : « des rivières de sang », rivières qui n'ont pas coulé, nous avons vu le courage de la population de Benghazi, je ne peux pas citer toutes les villes, mais je voudrais dire aussi que ce qu'ont fait les habitants de Misrata est tout à fait admirable. Et qu'il me soit permis de dire aux militaires français et à leurs chefs notre reconnaissance pour le professionnalisme de leur intervention, la grande maîtrise dont ils ont fait preuve. Certains parmi vous nous ont interrogés pour savoir : « est-ce que cinq mois, ce n'est pas trop long ? ». Durant toute cette période, notre préoccupation a été de faire le moins de victimes collatérales possible, pour employer un très vilain mot, d'éviter toutes bavures, comme nous l'avons choisi pour la Côte d'Ivoire.

Evidemment, dans des situations aussi complexes, on peut vouloir faire les choses de manière précipitée, mais imaginez l'impact qu'aurait représenté une école, un marché, des civils libyens qui auraient été frappés par des avions français, des hélicoptères français ou des forces de l'OTAN.

Enfin, je voudrais terminer en vous disant deux choses. La première, c'est que nous avons indiqué avec le ministre Alain JUPPE au Premier ministre JIBRIL que nous sommes disposés à continuer les opérations militaires dans le cadre de la résolution des Nations Unies, la 1973, tant que nos amis libyens en auront besoin, c'est-à-dire tant qu'il existera quelques poches de résistance, nous serons à votre disposition.

La deuxième chose, c'est que nous avons décidé, en plein accord avec David CAMERON, de convoquer une grande Conférence internationale à Paris, sur laquelle travaille Alain JUPPE, pour aider la Libye libre, la Libye de demain et pour bien montrer que nous passons vers l'avenir de l'époque de la collaboration militaire dans le cadre de la résolution, à l'époque de la collaboration civile pour bâtir la Libye de demain qui a des besoins très concrets, notamment la France coordonnera toutes les demandes de préfabriqués immenses de nos amis libyens pour que la rentrée scolaire en Libye puissent se faire dans de bonnes conditions, compte tenu du nombre d'écoles qui ont été détruites, puisque M. KADHAFI avait entreposé des forces armées, des mercenaires, des armes dans des hôpitaux et dans des écoles. De la même façon, nous veillerons à ce que des médecins et des moyens sanitaires français puissent aider à traiter les innombrables blessés, avec tous ces snipers, tous les mercenaires qui ont été depuis des mois en Libye. Cette Conférence se tiendra le 1er septembre à Paris. Nous inviterons très largement l'ensemble de nos alliés, mais nous souhaitons très clairement aller au-delà pour bien montrer que la période du Groupe de contact et de la coalition militaire touche à sa fin et que c'est la période de l'avenir de la Libye libre qu'il convient aujourd'hui d'accompagner et, naturellement, le Premier ministre JIBRIL comme le Président ABDELJALIL sont invités et ce sont nos amis libyens qui sont au centre de cette conférence pour dire au monde ce dont ils ont besoin.

Enfin, vous voyez qu'en Côte d'Ivoire un dictateur est parti, un président élu est en place. En Libye, c'est l'équipe du CNT qui va construire la Libye démocratique. Nous avons dit au Premier ministre combien nous étions attachés à un message de réconciliation, de rassemblement, combien nous lui faisons confiance pour qu'il n'y ait pas de règlement de compte parce qu'on ne répond pas à la violence par la violence, on ne combat pas la dictature avec les méthodes des dictateurs et je suis heureux de voir que l'engagement du Premier ministre est exactement dans cette direction. Tout ceci aura bien sûr des conséquences sur la Syrie car le peuple syrien voit le peuple libyen se libérer et le peuple syrien lui aussi a le droit d'être libre.

Aucune situation ne ressemble à l'autre et il ne s'agit pas naturellement de faire des interventions militaires à chaque fois. Il y a des organisations internationales, des résolutions mais sur le fond des choses, les Syriens ont aussi le droit à la démocratie et ils ne sont pas condamnés à être réprimés par un régime qui ne comprend pas que nous sommes dans un nouveau siècle.

M. MAHMOUD JIBRIL -- Merci Monsieur le Président. Je suis très heureux d'être ici et je suis très honoré ainsi que mes collègues d'être ici à vos côtés, Monsieur le président, en cet instant dans cette salle, afin d'exprimer notre reconnaissance, la reconnaissance du CNT, du peuple libyen, des jeunes de la révolution du 17 février, pour la position courageuse que vous avez adoptée et

qui a été essentielle pour protéger les civils libyens d'un massacre qui était annoncé et qui semblait inévitable à l'époque. L'intervention internationale sous forme de coalition a vraiment dit et montré que nous étions entrés dans une nouvelle ère, une nouvelle culture basée sur l'égalité, la démocratie pour tous, basée sur l'effacement des frontières géographiques qui existaient par le passé entre l'est, l'ouest, le nord et le sud. Dans le nouveau monde, nous sommes tous responsables de la prospérité de tous et de la protection de tous.

Nous sommes venus ici non seulement pour vous dire à vous, Monsieur le Président, à votre gouvernement et à Monsieur JUPPE, notre reconnaissance pour l'effort qui a été fourni par la France et à côté de l'aide qui a été fourni par un certain nombre de pays arabes : le Qatar, les Emirats arabes unis ainsi qu'un certain nombre de pays occidentaux, le Royaume-uni, la Turquie et autre, le monde entier s'est ligué pour être aux côtés du peuple libyen dans cette crise et pour l'aider à édifier un état démocratique civil basé sur la légalité, la justice et le respect des droits de l'homme.

Nous sommes ici aujourd'hui pour deux choses. Pour réaffirmer, Monsieur le Président, que notre combat n'est pas achevé sur le terrain parce que les forces du régime de Kadhafi continuent de bombarder sans arrêt un certain nombre de villes dans le sud et à leur tête Sebha et parce qu'il y a encore beaucoup de poches et beaucoup des restes de l'ancien régime qui continuent de tirer et même de bombarder un certain nombre de villes de Tripoli. Nous sommes venus aussi pour vous réaffirmer que la protection des civils n'est pas encore terminée, les choses ne sont pas encore finies sur le terrain et il y a encore un combat qui sera encore plus féroce, qui n'a pas encore commencé et qui est le combat de la reconstruction.

Au sein du CNT et comme en ont convenu mes collègues, au sein de ce Conseil et au sein du bureau exécutif, ou gouvernement provisoire, nous avons des missions difficiles à mener. Nos priorités : la sécurité et la stabilité. La base de notre action consistera à réaffirmer la justice de cette période transitoire pour que les libyens sachent et se rendent compte que dans la nouvelle Libye chacun aura son droit par le droit et par les moyens légaux et juridiques. La réconciliation nationale est inscrite sur la liste de nos priorités. Nous sommes convenus au sein du CNT que nous ne marginaliserons personne, que nous n'allons pas retrouver les pratiques de ces quarante-deux dernières années la marginalisation et l'éloignement des uns et des autres. Nous allons édifier un état civil qui inclura tous les Libyens, chacun en fonction de ce qu'il peut donner et de ses efforts pour construire le pays pour les générations futures. Les jeunes libyens ont donné de leur sang pour que la Libye de l'avenir soit pour eux et se fasse par eux.

Monsieur le Président, nous sommes ici pour vous demander votre aide dans ce combat le plus grand, qui est celui de la reconstruction. Nous aimerions vous remercier d'avoir répondu à nos besoins en appelant, en réunissant cette conférence, pas uniquement du groupe de contact le 1er septembre et cela signifie beaucoup pour les Libyens que cette conférence se tienne précisément ce jour-là parce qu'en fait c'est ce jour-là qu'en 1969 KADHAFI est arrivé au pouvoir et peut-être que cette conférence, avec cette unanimité internationale, avec ce consensus et à ce niveau de représentation de chefs d'Etat et de gouvernement, constituera un nouveau symbole pour les libyens, pour la reconstruction de la Libye sur des bases de la démocratie, de la justice, de l'égalité, sur la base d'une constitution, un Etat qui garantira les droits de chacun et dont tous les enfants travailleront ensemble pour l'avenir.

Plus précisément, nous avons abordé avec le Président deux sujets extrêmement importants : l'année scolaire qui doit commencer au mois de septembre et le Président a accepté, et nous l'en remercions, que la France joue le rôle pilote pour conduire une campagne internationale pour fournir le soutien logistique nécessaire pour que l'année scolaire puisse commencer à temps. Nous avons mené un certain nombre de contacts mais le Président a accepté et nous l'en remercions de conduire cette campagne.

Deuxième chose : beaucoup de blessés et beaucoup de nos rebelles ont été amputés, ont été blessés à cause des bombardements injustes et iniques contre les innocents de mon pays et ces blessés ont besoin d'aide et de soutien tant sur le plan physique que sur le plan psychique. Nous avons besoin de construire un certain nombre de centres de fabrication de membres artificiels et un certain nombre de centres de suivi psychologique pour ces jeunes dans toutes les villes

un certain nombre de centres de suivi psychologique pour les jeunes dans toutes les villes libyennes.

Monsieur le Président, lorsque nous sommes venus ici, le 10 mars dernier, jour où vous nous avez promis de soutenir la cause libyenne et de vous tenir aux côtés de la rue arabe en Libye, je pense aujourd'hui, plus de six mois plus tard, que vous avez tenu parole, vous avez tenu votre promesse, vous avez été sincère dans cette promesse que vous avez faite au peuple libyen pour fournir tout soutien nécessaire commençant par la protection des civils ainsi que d'autres formes de soutien. La dernière forme de soutien qui sera essentielle pour que le gouvernement puisse mener à bien sa mission, c'est d'obtenir que soit levée le gel des fonds libyens pour que nous puissions transformer ces promesses en réalités. Monsieur le Président, le fait que vous vous teniez aux côtés de la rue arabe dans tous les pays arabes constitue en fait un pari sur l'avenir, c'est une position de pointe. Les jeunes constituent plus de 67% de notre population. Votre pari est un pari stratégique, et je souhaite à notre relation de prospérer et que cette crise soit le début d'une relation stratégique.

Merci Monsieur le Président.

QUESTION -- Est-ce que l'OTAN doit continuer ses opérations en Libye jusqu'à la capture de KADHAFI ? Est-ce que les conseillers militaires français qui agissent en Libye actuellement auront pour mission, par exemple, de participer ou de s'assurer que cette capture aura lieu ? Monsieur le Premier ministre, est-ce que vous pouvez nous dire quelques mots sur le calendrier politique pour la transition en Libye et quand, selon vous, doivent se tenir les premières élections libres ? Et est-ce que vous considérez utile d'avoir une présence internationale en Libye ? Je pense notamment à des observateurs de l'ONU, des casques bleus ?

LE PRESIDENT -- Je vais essayer de répondre le plus simplement. Les opérations militaires cesseront lorsqu'elles n'auront plus lieu d'être. Elles n'auront plus lieu d'être très exactement quand Mr KADHAFI et ses séides ne représenteront plus une menace pour le peuple libyen. Nous agissons dans le cadre du mandat qui nous a été confié par l'ONU : protéger les populations civiles contre les forces de KADHAFI.

C'est un sujet que nous avons évoqué d'ailleurs avec le Premier ministre qui nous a dit très clairement les choses de ce point de vue, et donc en plein accord avec nos amis libyens : lorsque nous estimerons qu'il n'y a plus de menaces pour le peuple libyen, les opérations cesseront. Je précise d'ailleurs qu'à la Conférence internationale de Paris du 1er Septembre, le Secrétaire général des Nations Unies BAN KI-MOON sera à Paris, je m'en suis entretenu avec lui très exactement avant-hier par téléphone. Je ne peux pas être plus précis, c'est très clair. A la minute où nos amis du CNT nous disent : « en accord avec le secrétaire général qu'il n'y a plus de menace du clan KADHAFI contre le peuple libyen », à cette minute là, les opérations militaires de la coalition s'arrêtent les soldats, les aviateurs, les marins français rentrent à la maison.

M. MAHMOUD JIBRIL -- Concernant le volet politique lors de la période intérimaire ou transitoire nous avons des étapes bien précises. La première étape, la formation de ce que l'on appelle la Conférence nationale qui sera en fait un rassemblement de l'ensemble des villes et des régions libyennes sans exception. Cette Conférence nationale choisira une commission pour rédiger une constitution et formera le gouvernement provisoire qui supervisera les élections législatives et l'élection présidentielle sous le contrôle d'observateurs des Nations Unies. Ensuite, le projet de résolution sera soumis à référendum et une fois que ce projet de constitution sera adopté -- et comme cela était décidé à Doha --, les élections se tiendront dans un délai qui ne dépassera pas les quatre mois après l'adoption de la constitution. Suite à l'organisation de ses élections, le président du Parlement sera le Président par intérim du pays le temps que la présidentielle soit organisée. Une fois que le Parlement sera élu le Conseil ou la Conférence nationale sera dissoute, le Parlement constituera l'autorité législative jusqu'à l'élection du nouveau Président et la formation du nouveau gouvernement et alors le gouvernement intérimaire sera dissout.

Concernant la présence d'observateurs des Nations Unies, hier nous avons eu une réunion avec Monsieur Yann Martin, représentant du Secrétaire général des Nations Unies, à ce sujet précisément. Nous avons abordé dans le détail la présence d'un certain nombre d'observateurs pour aider à rétablir la sécurité par exemple en ce qui concerne la police et déterminer les

services nécessaires ainsi que les besoins nécessaires. Nous avons besoin d'experts pour nous aider à préciser les besoins de la force de police libyenne et je pense que l'aide technique des Nations Unies dans la période à venir sera indispensable. Le nombre de ses observateurs, on parle de quelques dizaines à environ 200, nous n'avons pas encore décidé. Je voudrais insister sur une chose. Cela doit se faire dans une pleine et totale consultation avec le CNT, avec son accord.

QUESTION -- Considérez-vous que le colonel KADHAFI doit-être jugé en Libye plutôt que devant le tribunal pénal international ? On laisse entendre qu'une majorité de libyens voudraient qu'il soit jugé en Libye. Et combien de temps selon vous le colonel KADHAFI peut-il encore narguer les libyens et la communauté internationale ?

M. MAHMOUD JIBRIL -- Vous parlez comme si le colonel KADHAFI avait déjà été arrêté. Vous parlez de jugement en Libye ou à l'extérieur de la Libye. Vraiment ce serait une chose exemplaire qu'on puisse l'arrêter et qu'il puisse être jugé de façon équitable. Où cela aura-t-il lieu : en Libye ou à l'extérieur de la Libye ? Est-ce que la loi internationale prévaut sur la loi nationale ? C'est une chose que les juristes libyens vont devoir examiner et ils vont devoir donner leur avis au CNT de façon à respecter les intérêts nationaux libyens. Est-ce qu'il continuera à échapper à la justice internationale ? S'il pouvait être jugé en Libye, les choses seraient réglées. Mais s'il était arrêté et remis, la chose serait réglée aussi. Mais pour le moment il est encore en fuite, l'arrestation est une chose et le jugement en est une autre.

QUESTION -- Vous venez de dire les conséquences sur la Syrie de ce qui s'est passé en Libye, que le peuple Syrien a le droit d'être libre. Est-ce que vous pensez que le sort du Président Bachar AL-ASSAD peut être le même que celui du colonel KADHAFI sans l'intervention de l'OTAN ? Selon vos informations sur KADHAFI, est-il à Syrte ou à l'extérieur de la Libye maintenant ? Où se trouve-t-il ?

M. MAHMOUD JIBRIL -- Il y a beaucoup d'informations non confirmées maintenant en cette période du soulèvement de Tripoli et du soulèvement des hommes libres de Tripoli. Beaucoup d'informations nous arrivent mais il n'y a pas moyen de les confirmer. Certains disent à Syrte, certains disent dans le sud, d'autres disent qu'il a quitté le pays. Nous n'avons pas d'informations confirmées à ce sujet.

LE PRESIDENT -- Sur la Syrie, les conditions d'une intervention militaire ne sont pas réunies. Nous avons, je le répète, décidé d'utiliser l'armée française en Côte-d'Ivoire comme en Libye à la suite d'une résolution internationale et que les choses soient très claires : la France n'interviendra pas sans résolution internationale. C'est la base. Cela ne veut pas dire que nous devons les laisser le peuple syrien se faire massacrer par un régime qui se disqualifie de jour en jour. Mais la France met sa force au service de la légalité internationale. Et c'est pourquoi, avec Alain JUPPÉ, cela a été tellement important la victoire obtenue au Conseil de sécurité. Vous savez très bien que les conditions ne sont pas remplies. Mais chacun voit bien ce qui se passe. La Tunisie, l'Égypte, la Libye, des élections démocratiques en Afrique notamment en Côte-d'Ivoire, les peuples du monde par le biais des nouvelles méthodes, de moyens de communication, voient ce qui se passe. Et nous nous avons fait un choix stratégique comme l'a dit le Premier ministre, ce choix c'est nous serons aux côtés de la rue arabe chaque fois que la rue arabe exigera la démocratie et la liberté. C'est très clair dans notre esprit. Alors, un nouveau projet de résolution est en cours de discussion s'agissant de la Syrie. Avec nos alliés américains, anglais et allemands nous avons appelé au départ du président Bachar AL-ASSAD. Nous avons tout fait pour ramener le régime syrien dans le camp des personnes respectables, ils n'ont pas voulu l'entendre. Le régime est condamné parce qu'aujourd'hui, au XXIème siècle, chacun doit comprendre que les dictateurs ne pourront pas compter sur la passivité internationale. Ce n'est pas à la France toute seule, elle n'en a pas les moyens, elle n'en a pas la volonté. Mais il y a maintenant des précédents, la Côte-d'Ivoire et la Libye. Il ne s'agit pas d'engager des conflits. Mais nous ne céderons pas sur ces principes. Le peuple syrien a le droit à la liberté. Et je suis très heureux de voir d'ailleurs les déclarations multiples des dirigeants arabes qui vont dans le même sens. La solidarité dans l'Orient d'aujourd'hui va à la démocratie et à l'aspiration à la liberté, et pas simplement la

stabilité.

QUESTION -- D'abord si vous pouviez préciser le rôle des forces spéciales françaises sur le sol en Libye.

LE PRESIDENT -- Il n'y a pas de forces spéciales françaises au sol en Libye. Il y a en Libye, au sol, un ambassadeur. Je crois même que ce fut l'un des premiers qui a été envoyé. Il est à Benghazi et en attente de partance, comme on en a parlé ce matin avec Alain JUPPÉ, pour Tripoli. Cet ambassadeur a des collaborateurs, nous avons des observateurs, parce que nous avons besoin de renseignements, mais il n'y a pas de forces spéciales. J'avais dit aux Français, comme Monsieur JUPPÉ, que dans le cas du mandat des Nations Unies, nous ne déploierons pas de troupes au sol.

QUESTION -- Sur le plan diplomatique aux Nations Unies, il y a certaines réticences au sein du Conseil de sécurité, notamment je pense aux Africains du Sud, comment allez-vous les convaincre de dégelés les fonds libyens?

LE PRESIDENT -- C'est tout l'objet de la Conférence internationale que nous organisons et c'est pourquoi nous voulons dans cette conférence aller bien au-delà des seuls membres du Groupe de contact. Quant à Monsieur ZUMA, vous savez l'amitié que j'ai pour lui, la confiance que j'ai en lui. Nous n'avons pas toujours eu les mêmes positions, rappelez-vous sur la Côte-d'Ivoire aussi £ mais j'ai confiance dans les qualités d'homme d'État de Monsieur ZUMA qui voit la situation et qui voit que c'est le peuple libyen aujourd'hui qui exige le départ du dictateur KADHAFI. Et je connais l'histoire du Président ZUMA et je connais la volonté du parti du Président ZUMA d'écouter l'aspiration des peuples à se libérer de leurs chaînes. Je ne doute pas que nous trouverons un consensus, en tout cas notre intention c'est très clairement d'inviter nos amis chinois, nos amis russes, nos amis brésiliens, les indiens qui sont membres du Conseil de sécurité et dont nous aurons besoin parce que le dégel des avoirs libyens ... Je veux dire d'ailleurs aux Français qu'il n'y a pas tellement besoin de mobiliser de l'argent ailleurs, l'argent des caisses de Monsieur KADHAFI doit servir au peuple libyen et ne doit pas dormir dans des banques de nos pays. Il se trouve là, l'argent, et toute notre idée justement c'est de le débloquer très rapidement pour qu'une fois que les combattants de la liberté reprendront leur place dans la vie civile, leurs salaires puissent être payés et qu'ils puissent avoir un avenir pour eux-mêmes et pour leurs familles.

QUESTION -- Monsieur le Premier ministre, si je peux vous parler de ce que vous allez faire dans la suite dans la période de transition notamment avec l'armée de KADHAFI, comment comptez-vous les intégrer ou dissoudre, que proposez-vous de faire avec eux ? Et pouvez-vous aussi parler d'une éventuelle demande de cessez-le-feu qui aurait été faite par Monsieur KADHAFI même dans les heures toutes récentes ?

LE PRESIDENT -- Il était temps ...

M. MAHMOUD JIBRIL -- En ce qui concerne le cessez-le-feu, c'est une chose très étrange et je pense que tout le monde a trouvé cela très étrange. Cela fait plus de six mois que la machine de ce régime n'a cessé de tuer les innocents et les civils. Nous avons demandé plusieurs fois à ce qu'elle arrête, elle ne l'a pas fait. Voilà pourquoi je trouve cette demande étrange. Concernant votre deuxième question, qu'allons-nous faire pour l'armée, la formation de l'armée, etc... Nous sommes en train de préparer une vision pour la reconstitution du gouvernement transitoire et du CNT. Nous sommes en train de mettre au point une vision pour la formation d'une armée nationale. Nous allons appeler tous ceux qui portaient les armes aujourd'hui à se joindre soit à la nouvelle armée, soit à la nouvelle police que nous allons constituer dans les prochains jours. Beaucoup de combattants, de rebelles sont des civils, des professionnels, il y a des médecins, des ingénieurs, des comptables, ce ne sont pas des combattants professionnels, ils ne sont pas non plus tous des chômeurs. Bien évidemment, pour les chômeurs qui ont pris les armes, ils vont avoir la possibilité de se joindre à une nouvelle armée £ il y aura des gains à réaliser. En tout cas, c'est le sens de la proposition que nous allons faire, nous voulons construire une armée sur des bases scientifiques saines qui puissent répondre aux besoins de la sécurité nationale.